

L'ÉTOILE INFOS



N°74



P.4

LES FINANCES À LA LOUPE



P.8

JOURNÉE CITOYENNE



P.10

PORTRAIT DE STELLIENNE



P.14

CENTRE ATHENAS

Bulletin édité par la commune de l'Étoile
Dépôt légal 1^{er} semestre 2021

Directeur de la publication :
Thierry BAILLY

Conception et réalisation graphique :

NUMERO119 - Nadine OLIVIER
06 88 24 50 04 // www.numero119.fr

Impression :
ABM Graphic - LONS-LE-SAUNIER
Imprimé sur papier certifié PEFC

1 L'ÉTOILEinfos #74



COMME UN AIR
DE LIBERTÉ...

BULLETIN MUNICIPAL

1^{ER} SEMESTRE 2021



MAIRIE

Tél. : 03.84.47.32.85

email : etoile.mairie@wanadoo.fr

Site internet : www.leteoilejura.fr

Si vous souhaitez être joignable par courriel, merci de transmettre votre adresse mail au secrétariat de la Mairie.

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT

Mardi 16h - 18h30

Mercredi 10h - 12h

Vendredi 14h - 17h30

PERMANENCE DU MAIRE :

Le mardi de 17h à 18h30

(ou sur rendez-vous)

PERMANENCE 1^{ER} ADJOINT :

Le mercredi de 10 h à 11h

LE MOT DU MAIRE	P. 3
FINANCES	P. 4
ECLA	P. 5
ENVIRONNEMENT	P. 6/7
JOURNÉE CITOYENNE	P. 8/9
PORTRAIT DE STELLIENNE	P. 10
VIE SCOLAIRE	P. 11/12
VIE ASSOCIATIVE	P. 13/15
BRÈVES	P. 16/17
INFOS PRATIQUES	P. 18/19



© Photo: Thierry Bailly

LE MOT DU MAIRE



Mes chers concitoyens,

L'année 2021 a débuté avec encore de nombreuses inquiétudes et incertitudes sur l'évolution de la crise sanitaire, mais aussi de formidables espoirs de juguler la pandémie grâce à la vaccination massive de la population. Au moment d'imprimer ce bulletin, tous les adultes quelque-soit leur âge peuvent accéder à un centre de vaccination. Les mesures d'allègement des contraintes nous laissent entrevoir un été presque normal et une reprise à l'automne de toutes nos activités.

Si la vie associative n'a pas encore repris son fonctionnement habituel, le conseil municipal a poursuivi son travail pour améliorer la vie des Stelliens. Les travaux de sécurisation de la rue de l'Eglise garantissent maintenant un accès à l'école élémentaire pour les piétons sans crainte des voitures. Les automobilistes quant à eux doivent s'habituer à bien ralentir pour permettre un usage partagé de la route. Une mise à jour du règlement de PLU est également en cours pour corriger certains points (réglementation sur l'antenne de téléphonie mobile par exemple) et faciliter les opérations d'urbanisme avec des règles jugées aujourd'hui trop restrictives.

La vente de la treizième et dernière parcelle du lotissement permet de clôturer ce dossier et d'ici l'automne, toutes les maisons seront construites. Autre bonne nouvelle : avec l'appui d'ECLA et notre détermination, le village de L'Etoile sera éligible à 100 % à la fibre début juillet 2021.

Pour le presbytère, après de nouvelles études chiffrées pour sa réhabilitation en logements, le conseil municipal a décidé sa démolition compte tenu des divers éléments : coût trop élevé, des capacités financières de la commune insuffisantes après avis du trésorier principal, des possibilités de subventions réduites et un marché en pleine évolution sur le territoire d'ECLA. Cette opération se déroulera à l'automne avant d'envisager sur ce terrain d'initier un projet avant la fin du mandat.

Je tiens maintenant à remercier chaleureusement les 48 Stelliens (dont onze enfants) qui ont participé à la journée citoyenne sur les 5 ateliers proposés (ramassage des déchets, peinture

des abribus, nettoyage des trottoirs, entretien du cimetière, mise en valeur des fontaines). Le travail accompli dans la bonne humeur est remarquable, mais il manquait quelques bras encore pour notamment poursuivre la remise en état des trottoirs. Cette initiative sera renouvelée chaque année pour embellir notre commune et renforcer le lien social.

Du côté des écoles, l'annulation du séjour à Quiberon pour raisons sanitaires a provoqué une grande déception pour les élèves de CM, des parents et de leur enseignant. Je tiens à remercier Frédéric Petitjean, directeur cette année qui retrouvera Lons le saunier à la rentrée. Son engagement, sa disponibilité et ses compétences ont été bien appréciés durant son court passage à L'Etoile.

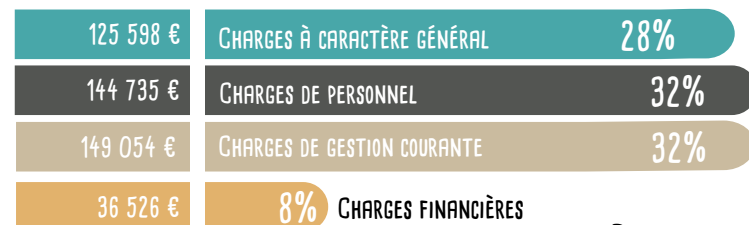
Pour la fiscalité, je tenais à préciser que les règles fiscales ont évolué en 2021 avec la suppression progressive de la taxe d'habitation et le transfert de la part départementale de la taxe foncière sur la part communale. La commune a quant à elle maintenu les taux de 2020. Mais la communauté d'agglomération a décidé d'augmenter la taxe sur le foncier bâti passant de 1,26 à 3,5 % et la taxe sur le foncier non bâti de 3,39 % à 6,70 % afin de redonner des capacités d'autofinancement pour les investissements à réaliser dans le domaine de la voirie, de l'assainissement et la modernisation du réseau d'eau. Cela se traduira bien-sûr pour les propriétaires par une augmentation sur votre feuille d'imposition, mais qui est largement compensée par la baisse, voir la suppression de la taxe d'habitation. À partir de janvier 2022, le Sictom a décidé de modifier la collecte des ordures ménagères par un ramassage tous les 15 jours. Une concertation se fera durant l'automne.

Enfin, pour terminer, alors que l'été se profile, je fais une nouvelle fois appel au civisme de chacun afin de profiter pleinement de notre légitime tranquillité : respect des horaires de tondeuse, du terrain de sport et du voisinage pour les fêtes privées.

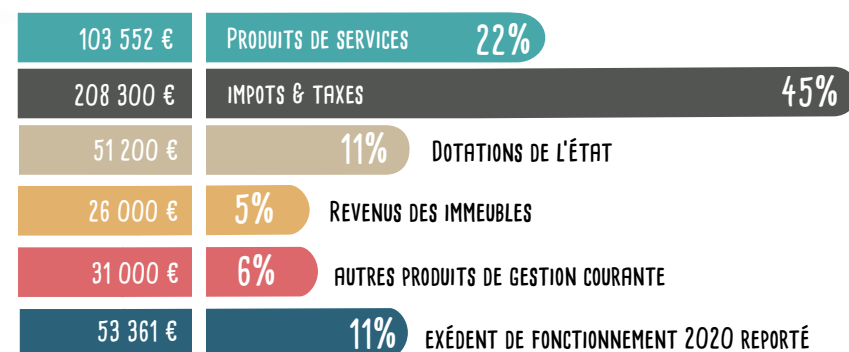
Au nom du conseil municipal, je vous souhaite à toutes et à tous un bel été 2021.

Thierry Bailly

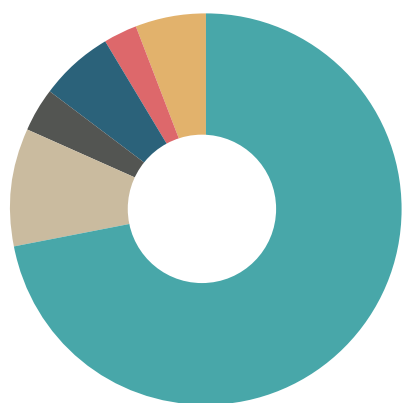
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 455 913 €



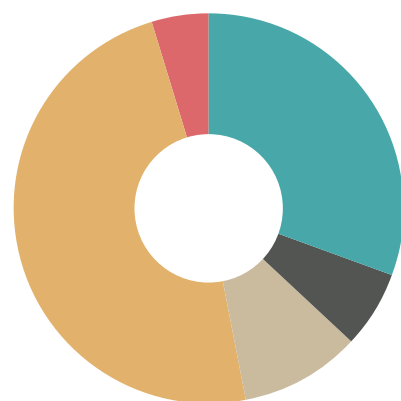
RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 455 913 €



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 194 592 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT : 194 592 €



- REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS : 140 000 € (72 %)
- FRAIS D'ÉTUDES : 7 269 € (4 %)
- SÉCURISATION PIÉTONNIÈRE RUE DE L'ÉGLISE ET CHEMIN DES MORTS : 19 103 € (10 %)
- BÂTIMENTS COMMUNAUX : 11 872 € (6 %)
- TOURNIQUET AIRE DE JEUX : 5 290 € (3 %)
- DIVERS : 11 058 € (5 %)

- EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT 2020 REPORTÉ : 59 940 € (31 %)
- DOTATIONS ET RÉSERVES : 12 361 € (6 %)
- SUBVENTIONS : 19 289 € (10 %)
- IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES : 94 029 € (48 %)
- EMPRUNTS : 8 973 € (5 %)

- LES INVESTISSEMENTS 2021 RETENUS SONT :**
- AMÉNAGEMENT DU CHEMIN DES MORTS
 - SÉCURISATION DES PIÉTONS RUE DE L'ÉGLISE
 - 2ÈME TRANCHE VOLET ÉLECTRIQUE ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
 - REMPLACEMENT ÉCLAIRAGE PUBLIC ST GEORGES
 - DÉMOLITION PRESBYTÈRE



ECLA, VOTRE TERRITOIRE DE VIE

L'espace communautaire Lons Agglomération aura 30 ans en 2022. L'histoire communautaire a commencé avec 7 communes qui ont créé ensemble le District du bassin lédonien le 16 octobre 1992. Au fil des évolutions de statut, de périmètre ou de fusion, ECLA regroupe aujourd'hui 32 communes et 34 407 habitants au dernier recensement.

La communauté d'agglomération assume aujourd'hui des compétences importantes pour la vie quotidienne de ses habitants : la voirie communautaire (dont les voies communales), la gestion d'équipements culturels et sportifs, le développement économique, les transports urbains et collectifs (dont le transport scolaire), la protection et la mise en valeur de l'environnement, le cycle de l'eau (eau potable, assainissement, inondations), les politiques du logement et de l'urbanisme, la gestion du personnel scolaire et de la petite enfance, la liaison avec le SDIS et les actions de santé publique.

À L'Étoile, vous avez pu constater que le déploiement de la fibre optique était une réalité tangible. Le travail communautaire est une force lorsqu'il s'agit de dialoguer avec un opérateur privé pour permettre aux petites communes qui connaissent des problèmes de connexion de disposer en priorité de la fibre avant que les zones urbaines ne soient toutes équipées.

Tout cela représente un budget annuel important (3,9 millions d'investissement et 29,7 millions de fonctionnement pour 2021) administré par 63 conseillers communautaires et 208 agents de la fonction publique territoriale (chiffre au 31/12/20).

Toutes ces activités contribuent à l'évolution de notre terrain de vie commun. Un projet de territoire a donné les orientations pour les évolutions à mettre en place pour encore les améliorer.

Mais la crise sanitaire et le dérèglement climatique en cours remettent en question le monde que nous connaissons. Notre façon de se comporter dans notre territoire a changé. Nous devons nous réorienter pour retrouver la stabilité nécessaire à nous redonner confiance en l'avenir.

Avec vos élus communaux nous avons l'ambition de permettre à notre région lédonienne de se transformer grâce aux atouts d'un territoire encore préservé mais aussi pétri de talents humains et de savoir-faire.

C'est ce que je nous souhaite collectivement. Avec Thierry Bailly nous comptons sur l'appui des stelliens pour nous accompagner dans ce projet.

Merci à vous.
Claude BORCARD
Président d'ECLA



PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

Des travaux de débroussaillage différencié ont été effectués le 10 mars par une équipe d'Agathe Paysage (emplois verts d'ECLA) sur le site de la mare communale le long du contournement ouest de Lons. Cette action pilotée par Jura Nature Environnement en coordination avec la commune s'inscrit dans un projet de restauration de cette zone connexe à la trame verte et bleue du contournement classée en Espace Naturel Sensible.

Il s'agira de gérer cet espace en partenariat afin de préserver son écosystème, de le rendre plus propice au développement de certaines espèces (faune et flore) parmi lesquelles les amphibiens dont la population décroît. Nous espérons ainsi rendre attractifs des parcours mettant en valeur le patrimoine paysager et sa biodiversité.

TRI RECYCLAGE ZÉRO DÉCHET

A l'automne nous organisons un APERITRI en mairie avec le SICTOM : séance d'information et de discussion pour adultes et enfants autour du tri, du traitement des déchets et des financements, quiz, tirage au sort pour gagner un composteur et pour finir un apéritif offert par la commune.

MESURER SON EMPREINTE CARBONE

Les enjeux environnementaux et climatiques nous contraignent à nous interroger sur l'impact de notre

mode de vie dans les différents domaines du quotidien ; l'ADEME, l'agence de la transition écologique, propose depuis 2020 aux particuliers un calculateur carbone qui permet de mesurer son empreinte carbone par rapport au mode de vie, à l'alimentation, à la mobilité, à la consommation et au numérique ; l'outil donne aussi des explications et des conseils pour faire évoluer par étape nos pratiques et réduire notre empreinte. Allez sur le site de l'ADEME/ empreinte carbone ou /nos gestes climat.

Notre commission va travailler entre autres sur ces thèmes pour que nous puissions mettre en place des axes d'actions et une dynamique collective à travers des ateliers, des moments conviviaux, festifs...

N'HÉSITEZ PAS À NOUS REJOINDRE OU À VOUS INFORMER :

ROSINE.JAMES-INGRAND@LAPOSTE.NET
06.22.17.82.98



Légende : mare communale

QUELQUES RÈGLES À RESPECTER

Afin de vivre en bon voisinage merci de respecter les horaires suivants :

UTILISATION MATÉRIEL BRUYANT (TONDEUSE, OUTILLAGE...)

Lundi au vendredi : 8h30 - 12 h / 14h30 - 19h30
Samedi : 9h-12h / 15h-19h
Dimanche et jours fériés : 10h-12h

AIRE DE LOISIRS :

Tous les jours de 8h à 22h
Sauf terrain goudronné :
Lundi au vendredi : 8h30-12h / 14h-19h
Samedi : 9h-12h / 15h-19h
Dimanche et jours fériés : 10h-12h
(du 1^{er} mars au 30 octobre)
10h-12h / 14h30-16h30
(du 1^{er} novembre au 28 février)

CHENILLES PROCESSIONNAIRES :

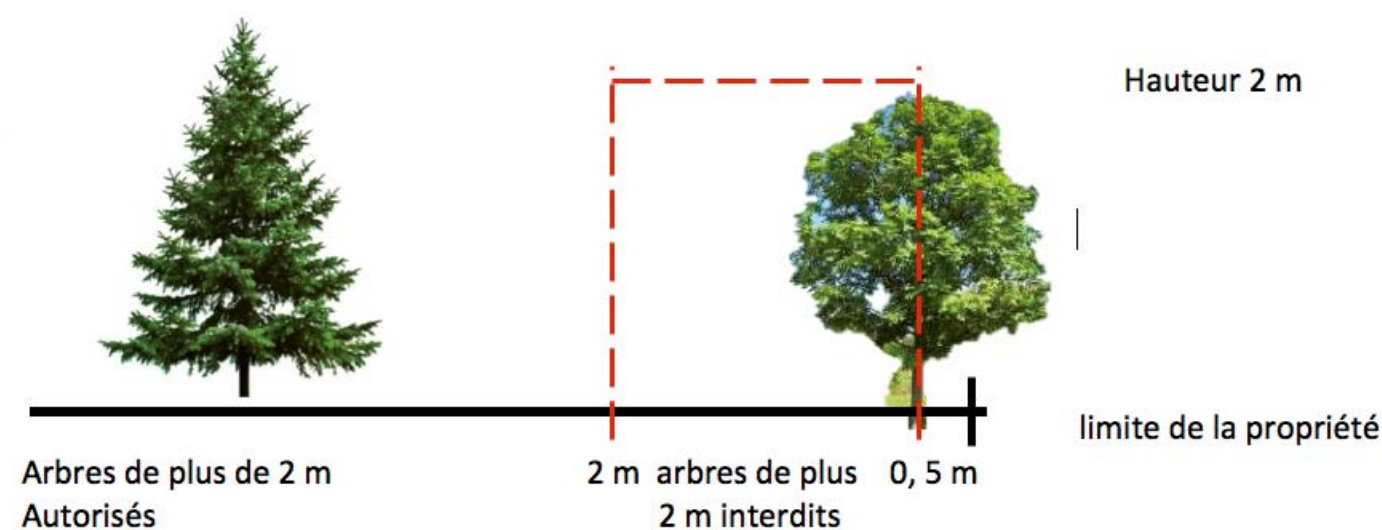
Il s'agit de chenilles principalement présentes sur les pins et résineux. Elles sont repérables grâce à leurs nids. Urticantes, elles représentent un risque pour les humains, les animaux mais également la végétation. Il est donc fortement recommandé de procéder à leur élimination.



TAILLE DES HAIES ET ARBRES :

Entre 0.50 m et 2 m de la limite de propriété, les arbres de plus de 2 m sont interdits. Tout administré doit couper les branches de ses plantations qui sont en limite du domaine public pour éviter toute gêne à autrui.

Vous pouvez contraindre votre voisin à couper les branches de son arbre si elles avancent sur votre propriété, mais vous n'avez pas le droit de les couper vous-même. Les fleurs et fruits d'un arbre du voisin qui débordent sur votre propriété ne peuvent être cueillis. Mais lorsqu'ils tombent naturellement sur votre propriété, vous pouvez les ramasser.



JOURNÉE CITOYENNE

EMBELLIR LE VILLAGE ET RENFORCER LE LIEN SOCIAL

3 FONTAINES **2** ABRIS BUS
150 M DE TROTTOIR

Cette première journée citoyenne s'est déroulée sous le soleil le samedi 22 mai 2021.

48 personnes ont participé à cette matinée de travail collectif au service de notre village sur 5 chantiers différents. À l'issue de la journée, les élus ont pu constater la réalisation de tous les chantiers dans une très bonne ambiance et avec quelques nouveaux habitants qui ont partagé ce moment convivial et efficace. Les 2 abris bus ont été entièrement poncés et repeints. Le cimetière a été pioché et nettoyé par une équipe dynamique et très active. Les 3 fontaines ont retrouvé un bel aspect dans leur environnement. La quatrième équipe a dégagé environ 150 m de trottoir le long du RD 38 (une benne complète de terre, branches et graviers) pour redonner une largeur de 1,40 m.

Enfin, le nettoyage du village avec 24 personnes dont 11 enfants a permis de récolter surtout des petits déchets habituels (verre, mégots, papier, plastique, carton, canettes, masques) dans une quantité bien raisonnable et donc encourageante.

Pour ceux qui ont manqué ce premier rendez-vous, sachez que cette journée devrait être reconduite chaque année au début du printemps. Une nouvelle corvée pour les trottoirs sera nécessaire prochainement pour atteindre le parking de la mairie.

Comme nous l'avions annoncé, un moment de convivialité sera organisé en septembre pour remercier tous les participants et réunir toutes les équipes. Les participants recevront une invitation personnelle. Merci encore et rendez-vous en 2022.

Thierry Bailly



NETTOYAGE DU VILLAGE



NETTOYAGE DU CIMETIÈRE



NETTOYAGE DE 150M DE TROTTOIRS



FONTAINE AUX DAMES APRÈS NETTOYAGE

LUCIE JOLIVET

LE TRIATHLON EST DEvenu MA PASSION !

Cette jeune femme de 28 ans, originaire de Tournon-sur-Rhône en Ardèche, a commencé le sport très tôt aux côtés de son papa, grand sportif également.

Locataire de Michel et Françoise Barthoulot depuis 2019, Lucie est devenue propriétaire en mars 2021 de la maison voisine au 85 A, route de St Didier.

LA TÊTE ET LES JAMBES D'UNE ATHLÈTE COMPLÈTE

Ingénieure dans un bureau d'études structure depuis 2016, elle est également enseignante au sein de l'E.N.T.P.E de LYON (école nationale des travaux publics de l'Etat). Pratiquante polyvalente dans de nombreuses disciplines (athlétisme, basket, natation, ski de fond, trail), elle a tenté le triathlon en 2018 et remporté une première victoire à Belfort dès sa première participation sur un format olympique (1,5 Km de natation, 40 km de vélo et 10 km de course à pied).

UN PALMARÈS ÉLOGIEUX

Lors de cette première saison de compétition en triathlon, elle enchaînait les places d'honneur : 1^{ère} au triathlon Elsassman (Ensisheim), 5^{ème} à Gérardmer, mais aussi une 5^{ème} place (en ski de fond) à la Transjurassienne marathon. En 2019, elle remportait le triathlon de Saint-Paul-Trois-Châteaux et terminait 3^{ème} du triathlon international d'Obernai.

Pour la courte saison de 2020, 2 victoires en trail, à Poligny, Fonceine-le-Haut. Le trail est un sport exigeant, de la course à pied en pleine nature sur différentes longueurs, de 10 à 35 km et parfois plus, avec de forts dénivelés. Nouvelle victoire dans le Nature man aux Salles sur Verdon et 2^{ème} au triathlon de la Madeleine à Saint François-Longchamp.



LE SPORT, UNE DISCIPLINE DE VIE

Avec 12 à 15h d'entraînement par semaine, Lucie place le sport au centre de sa vie et s'investit pleinement pour réussir les meilleures performances possibles en conciliant bien-sûr vie personnelle et professionnelle. Depuis un mois, elle a rejoint le club du Triath'Lons souhaitant s'entraîner avec les autres membres du club en natation notamment. Elle est aussi accompagnée d'un coach personnel. La saison 2021 devrait la conduire sur les routes de France, pour le trail de Saint Point, et l'Alpe d'Huez en juillet, les triathlons de Gérardmer et le Nature Man en fin d'été.

Lucie se trouve très bien dans le Jura et apprécie l'ambiance des courses régionales, les paysages et le charme naturel de notre région. Un grand bravo pour ce parcours exemplaire et tous nos encouragements pour de belles saisons sportives.

Thierry Bailly

ANNÉE PARTICULIÈRE MAIS DES PROJETS MALGRÉ TOUT !

Cette année scolaire a été bien particulière avec la pandémie qui a amené à respecter un protocole sanitaire strict tout au long de celle-ci.

Les enseignants ont respecté ce protocole mis en place le 2 novembre 2020 dans les écoles.

Plus particulièrement :

- Lavage des mains aux entrées et aux sorties dans la classe le matin, lors des récréations et le soir. Ces moments ont pris du temps sur la journée de classe même si l'organisation s'est affinée au fur et à mesure.
- Aération des locaux pendant les récréations et sur la pause méridienne.
- Port du masque obligatoire pour tout le monde tout au long de la journée. Notons que cette disposition a été bien respectée par les élèves dans leur très grande majorité. Cependant, on note un certain relâchement depuis que les températures sont élevées. Néanmoins une remarque, voire un simple regard, font réagir les élèves qui remettent le masque correctement sur le visage.
- Non brassage des groupes classes. La configuration de la cour a permis à chaque classe d'avoir une partie pour elle assez grande.

L'équipe enseignante veut féliciter les élèves pour le respect du protocole, le port du masque et leur adaptation quasi quotidienne.

Tout le monde a fait son maximum pour que ces contraintes, respectées, soient le moins pénalisantes sur le déroulement des enseignements. La période a été et reste compliquée, mais de moins en moins anxiogène tout en conservant les gestes barrières. Nous avons eu une semaine d'école à distance pour l'ensemble des classes juste avant les vacances de printemps.

La classe des CM1/CM2 a été sans enseignant durant 4 jours et a été fermée une semaine avec la mise en place de l'enseignement à distance.

Malgré ces quelques contretemps, l'enseignement a pu se dérouler convenablement et le programme a été fait dans chacune des classes.

Les projets ont été affectés et très peu ont été réalisés. C'est un grand regret. Néanmoins l'ensemble des classes a pu profiter des installations de la base de Bellecin pour une journée d'activités sportives sous un soleil radieux. La classe des CE2 a pu mener à bien un projet musical, en collaboration avec le conservatoire d'agglomération, avec en fin de cycle, un concert au Bœuf sur le toit fin juin.

L'équipe enseignante veut remercier la municipalité, élus comme employés, qui œuvrent quotidiennement, pour que l'école soit un lieu agréable où il fait bon enseigner et apprendre, dans l'école du XXI^{ème} siècle, toujours au service des élèves

L'équipe enseignante



UNE ANNÉE SCOLAIRE

PRESQUE NORMALE

Des activités d'apprentissages traditionnelles et malgré les restrictions dues au COVID et aux gestes barrières des sorties en fin d'année scolaire.

1. Découverte d'artiste comme Henri Matisse avec des interprétations graphiques personnelles des créations en arts visuels (les oiseaux) travaille de papiers découpés et collés pour les coccinelles et les portraits du loup et du petit chaperon rouge.
2. Le jardinage de la construction de notre potager aux plantations de courgettes, concombre, potimarron, salade, tomate...
3. Les activités sportives avec par exemple les parcours du mardi ou bien un peu d'orientation avec la sortie l' **USEP ça marche** sur le plateau de Montciel mais aussi avec les sorties piscine, découvrir un nouvel environnement, jouer dans l'eau, ne pas avoir peur...
3. La sortie à la ferme approche des animaux, des jeux, un petit tour en tracteur et en calèche....

Comme d'habitude une année bien remplie à la maternelle!

L'équipe enseignante



L'ÉTOILE FILANTE

Grâce au soutien de nos parents d'élèves et de nos enseignants, et ce malgré les protocoles sanitaires imposés, nous avons pu mener à bien et réussir 4 opérations très importantes :

KINGJOUET

Une belle semaine où beaucoup de parents et de Stelliens se sont mobilisés pour devenir des petits lutins de Noël...

SAPIN DE NOËL

Toujours dans un souci d'adaptation, nous avons opté cette année pour une nouvelle formule : vous laisser choisir et récupérer directement vos sapins à la pépinière. Ce fut un grand succès au vu des retours très positifs.

MONT D'OR

Opération devenue un "classique", toujours autant de gourmands cette année.

PÂQUES

Malheureusement, nous avons dû une nouvelle fois annuler notre tombola. Nous ne pouvions pas vous laisser sans chocolats donc nous avons opté pour une vente d'œufs fourrés : une très belle réussite avec plus de 200 œufs vendus !

Grâce à vous, nous avons récolté pour l'école plus de 2 700€ sur cette période compliquée.

Nous avons ainsi financé les projets prévus, avec notamment une participation de 200 euros par élève pour le voyage à Quiberon en Juin (qui a dû être annulé en raison du contexte sanitaire).

Un immense MERCI aux élèves, aux parents d'élèves, aux enseignants des deux écoles, et aux Stelliennes et Stelliens pour votre soutien sur chacune de nos opérations.

+45% D'ANIMAUX ACCUEILLIS

LE CENTRE ATHÉNAS CONNAIT CETTE ANNÉE ENCORE UNE AUGMENTATION SANS PRÉCÉDENT DE SON ACTIVITÉ, AVEC SUR LES 5 PREMIERS MOIS DE L'ANNÉE, 45% D'ANIMAUX SUPPLÉMENTAIRES ACCUEILLIS PAR RAPPORT À 2020.

Dans ce contexte, la construction d'une nouvelle infirmerie devient incontournable, à la fois pour satisfaire aux exigences sanitaires et du droit du travail, ainsi que pour maintenir la qualité des soins et assurer le bien-être des animaux traités.

Problème, le PPR (Plan de Prévention des Risques postérieur à l'installation du Centre) empêche maintenant toute construction dans la zone considérée, et vient contredire le PLU pourtant récemment élaboré et modifié à la suite d'échanges soutenus avec les différents services compétents.

Nous trouvant dans une impasse, nous avons donc :

► Étudié le PPR et découvert que la zone de risque géologique (définie par les études scientifiques préalables à l'élaboration du document) était différente de la zone administrativement définie comme non constructible, laquelle zone suit les limites cadastrales sans tenir compte des couches de marne. De fait, le site d'implantation prévu pour notre nouvelle infirmerie devrait se trouver en zone constructible moyennant prescriptions.

► Fait à la DDT une proposition présentée par la Mairie de L'Etoile : Engager une procédure de modification mineure du PPR (procédure simplifiée) permettant de corriger cette erreur cartographique, et implanter une infirmerie modu-

lable composée de conteneurs maritimes (antisismiques) reconditionnés et répondant aux normes HQE.

Nouveau problème : la DDT a refusé de nous recevoir avec le maire de L'Etoile et a signifié à ce dernier une fin de non-recevoir pour ce projet. Nous voici donc condamnés à l'asphyxie par une administration intransigeante. Intransigeante ? Pas tant que ça... Il faut savoir que dans le même temps, une procédure de modification d'un PPR est en cours dans le bas Jura pour implanter des habitations en zone inondable. Autrement plus dangereux qu'une infirmerie antisismique dans une zone sujette à rétraction de marnes... Deux poids, deux mesures ?

Nous espérons pouvoir rester à L'Etoile et poursuivre notre activité, mais ces deux hypothèses sont fortement mises à mal par cet incompréhensible blocage qui va à l'encontre de l'intérêt général.



**SAUVEGARDE DE LA FAUNE SAUVAGE
EN BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ**

03 84 24 66 05

www.athenas.fr
centre@athenas.fr

LE FOYER RURAL



Stelliennes, Stelliens,

Voici mes derniers mots après 6 années à vous informer sur nos projets, à partager nos réalisations en écrits et en images à travers votre journal d'informations stélien. Les 18 mois qui viennent de s'écouler ne m'auront pas permis de vous rencontrer lors de nos manifestations habituelles. Néanmoins, j'ai bon espoir de vous avoir communiqué l'envie de maintenir ces retrouvailles conviviales tout au long de mes deux mandats au poste de présidente.

Les Puces actuellement programmées le samedi 5 juin devraient être un moment privilégié après tant de distanciation sociale tout en respectant un protocole sanitaire nécessaire à la protection de tous.

Nous vous communiquerons prochainement par l'intermédiaire de nos blog et compte Facebook ainsi que par le site internet de notre village la confirmation de la date de notre Assemblée Générale initialement prévue le samedi 3 juillet en extérieur afin de respecter les protocoles sanitaires qui seront en vigueur ce jour là. Nous vous donnerons également les informations concernant les reprises d'activités hebdomadaires ainsi que les manifestations en prévision par ce biais.

Au plaisir de vous retrouver lors de nos manifestations,
Amicalement

Maryline GILLET

L'ÉTOILE DU VERGER

Stelliennes, Stelliens,

Pour rappel, le village de l'Etoile dispose d'un verger communal, situé rue de Montbourgeau pas très loin de la place de Montbourgeau, entretenu par l'association l'Etoile du verger. Toute famille résidant à l'Etoile peut y adhérer moyennant une cotisation annuelle de 15€ et peut ainsi profiter des conseils de notre paysagiste local Emmanuel Lamard lors de journées dédiées à l'entretien ou à la plantation des arbres, et aussi partager les récoltes.

Malheureusement, cette année encore, nous ne pouvons nous projeter dans des animations se déroulant sur site (atelier de taille, balade gourmande...) à cause de la situation sanitaire, mais nous espérons pouvoir reprendre ces activités très bientôt !

Les arbres se portent bien dans l'ensemble, malgré la perte d'un des deux poiriers en espalier récemment plantés. Avec le printemps, le cycle des tontes a repris, la floraison également, cependant le gel qui a sévi début avril a fait beaucoup de dégâts et la fructification sera faible tout comme il y a deux ans. Seuls, les arbres plus tardifs tireront leur épingle du jeu, à l'image de notre pommier Belle fille de Salins.

Si vous souhaitez nous rejoindre au verger ou avoir plus de renseignements, vous pouvez contacter Gabriel Maugein (trésorier) au 06 33 30 62 93 ou Isabelle Thevenet (présidente) au 06 70 64 78 91.





- LÉGENDES :
- 1- VUE DE L'ÉTOILE
 - 2- BARRIÈRES DE SÉCURITÉ RUE DE L'ÉGLISE
 - 3- CÉRÉMONIE DU 8 MAI
 - 4- RÉNOVATION CHEMIN DES MORTS
 - 5- PLANTATIONS
 - 6- POCHÉ INCENDIE
 - 7- NOUVEAU TOURNIQUET



QUOTIDIEN



ORDURES MENAGÈRES

La commune dépend du SICTOM, route de Bletterans, 39570 MONTMOROT
Tél. 03 84 86 16 16 - Fax. 03. 84. 24.17.90

Le ramassage a lieu :

- Tous les jeudis pour les BACS GRIS (les sortir le mercredi soir)
- Tous les 15 jours pour les BACS BLEUS (semaines impaires, les sortir le mercredi soir)

Pour un changement de bac ou pour la réparation d'un bac cassé, s'adresser en mairie aux jours et heures d'ouverture du secrétariat.

DÉCHETTERIES

PERRIGNY

Route de la Lième
Tél. 03 84 24 50 09

Déchets valorisables triés : gratuit pour les particuliers jusqu' à 1m³
Ramassage des huiles végétales et minérales - piles

HORAIRE D'OUVERTURE :

Du lundi au samedi de 8h30 à 17h50 sans interruption (horaires d'été)
Du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h50 (horaires d'hiver)

BLETTERANS

3 chemin de la Communauté
Tél : 03 84 44 46 02

Du mardi au samedi : 13h30 17h (18h en horaires d'été)



EAU POTABLE

La commune dépend du service des Eaux ECLA
4 avenue du 44^{ème} RI
39000 LONS LE SAUNIER
Tél : 03 84 47 88 81

Accessible sur rendez-vous
du lundi au vendredi
de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30



ASSAINISSEMENT

La commune dépend de la Régie d'assainissement d'ECLA
4 av du 44^{ème} RI
39000 Lons le Saunier
Tél. 03 84 86 21 95
email : siaal@siaal.fr

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

○ ÉLOÏSE BLANCHET VIRICEL
LE 23 JANVIER 2021

○ AUGUSTIN ECOIFFIER
LE 28 FÉVRIER 2021

○ HANA SAIDI
LE 24 MARS 2021

○ ADÈLE CORNU
LE 2 AVRIL 2021

○ GABIN LOPIN
LE 30 AVRIL 2021

DÉCÈS

○ JEAN-CLAUDE GAUDILLAT
LE 16 FÉVRIER 2021

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

BONNIN LAETITIA
09 72 96 28 81

GILLET MARYLINE
09 53 36 96 83

SERVICES

SYNDICAT MIXTE

Personnes âgées – Restaurant scolaire - Téléalarme

6 rue du Puit Salé 39000 LONS-LE-SAUNIER

TÉL. 03 84 24 83 99



TRANSPORT À LA DEMANDE SUR RÉSERVATION MALIS

TÉL. 0 800 88 18 46

ASSISTANTE SOCIALE DE SECTEUR

Centre médico-social - 5 rue du Colonel Mahon - 39000 LONS-LE-SAUNIER

TÉL. 03 84 87 13 13

PRESSE

Correspondant local : Thierry BAILLY / Le Progrès

TÉL. 06 43 87 18 03

PARTENAIRES



DOMAINE PHILIPPE VANDELLE

186 rue Bouillod

03 84 86 49 57

Info@vinsphilippevandelle.com



LAMARD PAYSAGE

Entretien espaces verts et aménagement paysager

Certifié certi-biocide 3

500 route de Ruffey

03 84 47 04 03

lamard.paysage@laposte.net



HG INFORMATIQUE

Vente et maintenance de matériel informatique

73 rue Victor Puiseux

39000 LONS LE SAUNIER

03 84 25 39 06



CAVEAU CHANCÉNARD

364 route de Robinet

03 84 24 89 39

contact@caveaujurassien.fr



CHALETS BOISSON

295 Route de Robinet

03 84 47 33 35

chaletsboisson@cboisson.fr



PIZZA CAMPAGNOLA

Place de la Bascule les mardis soir

06 77 91 73 35



BRICOMARCHE

23 bis avenue Maillot

39570 MONTMOROT

03 84 24 74 24



ID'COIFF

21 bis route de Robinet

03 84 25 78 28

Mardi au samedi

RDV sur : www.salonidcoiff.fr

VOUS SOUHAITEZ FIGURER DANS LA LISTE DES PARTENAIRES ?

Rien de plus simple :
envoyez votre demande par email
pour la prochaine parution de décembre à

etoile.mairie@wanadoo.fr



CAPI FRANCE

Sylvia BENOIST

Mandataire immobilier

06 83 33 33 36

sylvia.benoist@capifrance.fr